membres, de décourager l'agression par le maintien en Europe d'un dispositif militaire classique et nucléaire, complété par des moyens stra-

tégiques de représailles atomiques.

Les principaux engagements du Canada en matière de défense ont continué d'avoir pour objet d'appuyer l'OTAN. Notre pays contribue aux forces unifiées de l'Europe en maintenant une brigade d'infanterie en Allemagne et une division aérienne de douze escadrilles de chasseurs à réaction modernes en France et en Allemagne. Le Gouvernement canadien a décidé au cours de l'année de renouveler le matériel volant de huit escadrilles de chasse de la division aérienne en les dotant d'un avion moderne d'attaque et de reconnaissance, le CF-104. Une partie importante de la flotte canadienne a été affectée à la protection des convois sous l'autorité du Commandement suprême des forces alliées pour l'Atlantique (SACLANT), ainsi qu'à la défense du secteur Canada-États-Unis en cas d'urgence. L'emploi par notre marine, en 1959, de l'avion «Argus Maritime» contribue d'une manière notable à augmenter son efficacité dans le domaine de la chasse aux sous-marins. De plus le Canada participe pleinement avec les États-Unis à la défense du continent nord-américain qui constitue une partie intégrante du territoire de l'OTAN. Au cours de l'année le Canada et les États-Unis ont renforcé la collaboration en matière de défense qu'ils avaient mise sur pied en 1958 par la création du Commandement de défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD).1

3. Aide mutuelle

En 1959 le Canada continua d'aider les membres européens de l'OTAN en formant pour eux des équipes aériennes, en leur fournissant du matériel militaire et en assurant les services logistiques nécessaires dans le cas du matériel antérieurement livré, ainsi qu'en contribuant aux budgets d'infrastructure de l'OTAN. Ces apports depuis 1950 se sont élevés au total d'un milliard 700 millions de dollars. L'équivalent en dollars des déboursés annuels pour la mise en œuvre du programme canadien d'aide mutuelle s'était élevé en 1953-1954 à 289 millions de dollars; on estime qu'au cours de l'année fiscale 1959-1960 ce chiffre tomba à environ 90 millions. Cela est dû en grande partie à l'épuisement progressif de nos réserves d'armes et de matériel et aussi à ce que le programme complet d'instruction aérienne de l'OTAN, dans les stations de l'ARC au Canada, a pris fin en juillet 1958. Depuis 1950 plus de 5,500 pilotes ou navigateurs, appartenant à 10 pays de l'OTAN, avaient obtenu leurs diplômes. En vertu d'accords spéciaux, un nombre restreint d'élèves européens sont encore formés au Canada.

Quoique le changement des circonstances et des besoins ait amené le Canada à modifier progressivement l'étendue et la nature de son programme d'aide mutuelle, notre pays continue de faire sa part dans l'affermissement de la puissance militaire de l'OTAN.

4. Parlementaires de l'OTAN

La conférence annuelle des parlementaires de l'OTAN a eu lieu à Washington en novembre. Le Congrès atlantique tenu à Londres en juin a marqué d'une manière particulière le dixième anniversaire de l'Organisation. Seize parlementaires canadiens ont pris part à la conférence

¹ Voir aussi chapitre VI, section 1.